



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no. 2018-242 et ses amendements, lors de la séance du conseil qui se tiendra, le **lundi 6 juillet 2026 à 20h** dans la salle des délibérations du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont;

1. IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

1411, ROUTE 112 – LOT 1 715 088

Nature et effet de la dérogation mineure

La demande est à l'effet de permettre la construction d'un mur de soutènement situé à une distance de 0,00 mètre de la limite de terrain plutôt qu'à une distance correspondant à la hauteur du mur, tel que prescrit par la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Rougemont, ce 19^e jour du mois de juin 2026.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 19^{ième} jour du mois de juin 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19 juin 2026.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière